



COMMUNIQUE DE PRESSE

16/07/2020

Défense du RAFALE La CFE-CGC DASSAULT AVIATION à la manoeuvre

Ce jeudi 16 juillet une délégation inter-syndicale conduite par le Secrétaire CFE-CGC du CSEC a été reçue au Ministère des Armées.

Un seul point à l'ordre du jour, le maintien de la cadence de production du RAFALE.

Contacts :

Bernard MATHIEU
DSC CFE-CGC
Dassault Aviation
06/33/30/71/01

Albert MERLINO
Secrétaire CSEC
Dassault Aviation
06/03/76/62/80

En effet la crise économique qui suit la crise sanitaire du COVID va certainement décaler la signature d'un nouveau contrat RAFALE export au-delà de 2020.

Dans l'attente de cette signature, il est donc indispensable que la commande de la tranche 5T ou d'une tranche complémentaire du RAFALE intervienne au plus tard fin 2020.

Cette commande permettra la préservation d'emploi de haute technologie en particulier chez tous les partenaires du GIE RAFALE.

En effet le RAFALE à une cadence minimum de 1 par mois c'est :

- ✚ 100% de made in France
- ✚ 7500 emplois, dans 500 entreprises réparties dans toute la France
- ✚ Des emplois de haute technologie
- ✚ La sauvegarde de PME stratégiques
- ✚ Le maintien de la Recherche et Développement en France

En s'appuyant sur l'aspect dual de Dassault-Aviation, soutenir l'industrie de défense, c'est bien sûr soutenir l'industrie aéronautique civile.

Par une commande anticipée l'Etat joue gagnant:

- ✚ C'est la garantie de limiter les plans sociaux générés par la crise du transport aérien
- ✚ C'est la garantie de maintenir une filière d'excellence franco française seule capable de développer l'avion de combat du 21^{ème} siècle
- ✚ C'est sans risque financier pour l'Etat, si par bonheur un contrat export est conclu rapidement, il se substituera à la commande France et permettra au gouvernement de réaffecter les budgets ainsi économisés.

En conclusion, à l'heure où l'on parle de réindustrialiser la France, commençons d'abord par préserver nos filières d'excellence : l'aéronautique en fait partie.

